

Coup de coeur 2025 - printemps

La date limite du 11 février au 5 mars

Bonjour chers membres,

Nous sommes heureux de vous annoncer les détails de notre fameux concours annuel Coup de cœur, cette belle vitrine sur les résultats du travail de nos hybrideurs-membres. Encore cette année, ce concours sera le point culminant de notre « Hémérobunch » printanier. Nous vous rappelons que ce concours s'adresse à tous les membres en règle qui voudront soumettre des photos et/ou voter pour les fleurs de leur choix.

PRIX – 500 \$ en bon d'achat

- Les trois premières places (or, argent et bronze) de chaque catégorie (Tétraploïde et Diploïde) se mériteront l'un des très convoités certificats Coup de cœur 2025.
- Le premier de la classe Classique, catégorie Tétraploïde, remportera un bon d'achat de 150 \$ valide chez tous les vendeurs d'hémérocailles québécois membres de l'Association.
- Le premier de la classe Classique, catégorie Diploïde, remportera un bon d'achat de 75 \$ valide chez tous les vendeurs d'hémérocailles québécois membres de l'Association.
- Le premier de la classe Découverte, catégorie Tétraploïde, remportera un bon d'achat de 125 \$ valide chez tous les vendeurs d'hémérocailles québécois membres de l'Association.
- Le premier de la classe Découverte, catégorie Diploïde, remportera un bon d'achat de 50 \$ valide chez tous les vendeurs d'hémérocailles québécois membres de l'Association.

- Deux bons d'achat de 50 \$ seront tirés au hasard parmi tous les participants non gagnants qui auront soit : soumis des photos et/ou auront voté pour les hybrides, valides chez tous les vendeurs d'hémérocailles membres de l'Association.
- L'Association remboursera directement les bons d'achat auprès des vendeurs.

CLASSES ET CATÉGORIES – COUP DE CŒUR

- Classique : 1) Hybride tétraploïde; et 2) Hybride diploïde.
- Découverte : 1) Hybride tétraploïde; et 2) Hybride diploïde.

Rappel : La classe Découverte s'adresse exclusivement aux membres n'ayant jamais gagné un certificat Coup de cœur.

FONCTIONNEMENT ET EXIGENCE DU CONCOURS

1. Être membre en règle avant la date de fermeture des soumissions des photos. Une liste des membres éligibles sera soumise au responsable du concours.
2. Chaque membre peut présenter jusqu'à 3 photos de fleurs par catégorie (3 tétra. et 3 dip.), avec la mention de la catégorie, le nom de l'hybrideur et, si possible, des parents pour chaque fleur soumise.
3. Les fleurs et les plants qui ont été récompensés au cours des années précédentes ne sont pas admissibles, et ce, peu importe les catégories mises en valeur dans les éditions antérieures, ou l'issue des résultats.

4. La notion de droits d'auteur d'un hybride ou d'un cultivar, telle que définie par l'AHS (ADS), doit être respectée.
5. Toutes les fleurs enregistrées à l'AHS (ADS) ou en cours d'enregistrement ne sont pas admissibles.
6. Chaque classe permettra de décerner 3 certificats : Or, Argent et Bronze. Comme il y a 4 classes et catégories, il y aura 12 certificats Coup de cœur octroyés aux hybrideurs gagnants.
7. Tous les membres en règle seront appelés à voter pour désigner les gagnants dans les 4 classes et catégories. Nous vous rappelons qu'il n'est pas permis de voter pour sa propre fleur ni pour celle d'un membre de sa famille (conjoint ou conjointe, père ou mère, grands-parents, enfants, petits-enfants, etc.).
8. Les photos soumises doivent mettre en valeur UNE seule fleur du plant, puisque seul cet élément sera jugé par les membres participants dans la présente édition du concours.
9. Aucune transformation des couleurs ou « Photoshop » de la photo n'est autorisée.
10. Vos photos doivent être transmises dans les délais convenus par courriel à : mauricep029@hotmail.com avec la mention en objet : MES PHOTOS POUR LE CONCOURS COUPS DE CŒUR 2023. Un accusé de réception sera envoyé à toutes les personnes qui soumettront des photos de leurs hybrides.
11. Chaque membre recevra par courriel toutes les photos des fleurs inscrites dans chaque classe et catégorie et pourra voter pour 3 fleurs par classe et catégorie en indiquant le numéro de chaque fleur dans son envoi.
Vos choix devront être transmis par courriel à : mauricep029@hotmail.com avec la mention en objet : MON VOTE POUR LE CONCOURS COUPS DE CŒUR 2025.
12. Le responsable de la votation est Maurice Paradis. Il sera assisté de Francine Montplaisir.

13. ADVENANT une faible participation, soit du nombre de participants aux photos soumises, soit du nombre de votants, le CA devra reconsidérer la validité dudit concours.
14. La période d'inscription pour soumettre vos photos est du 11 février au 2 mars 2025.
15. La période de votation aura lieu du 25 mars au 8 avril 2025.
16. Les gagnants seront dévoilés lors de l'Hémérobunch du 3 mai 2025 ou, au besoin, lors de la Journée de l'Hémérocalle 2025.

Nous encourageons tous les membres à présenter leurs hybrides et à voter.

Bonne chance à tous les participants.

Le conseil d'administration